

Service départemental de VAUCLUSE

Bordereau d'envoi

Vedène, le 03 octobre 2018

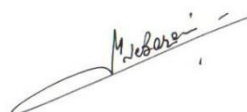
Objet : Avis restauration de la Salette, traversée BEAUMES-DE-VENISE

Affaire suivie par : B.FAYARD

A l'attention de : M. Hassen CHAABI

Désignation des pièces	Nombre	Observation
<ul style="list-style-type: none">2^{ème} avis sur travaux de restauration de la rivière Salette dans la traversée de la commune de BEAUMES DE VENISE.	1	Suite à votre demande.

Le Chef de service départemental



M. LE BARON

Vedène, le 03 octobre 2018

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
de VAUCLUSE**

à l'attention de M. Hassen CHAABI

Service départemental de VAUCLUSE

Objet : dossier de demande d'autorisation environnementale R 181-12 à R 181-15 et D 181-15-1 à D 181-15-10 du code de l'environnement. Restauration de la rivière de la Salette, dans la traversée de Beaumes-de-Venise.

Vos Réf : HC/CA Dossier n°84-2018-00155

Affaire suivie par : Benoit FAYARD

Suite à l'étude du dossier (n° 8230561 – Août 2018) relatif aux travaux de restauration de la Salette dans la traversée de Beaumes-de-Venise que vous nous avez transmis pour avis et présenté par l'EPAGE SOMV, nous vous faisons part de nos observations.

Le projet dans son ensemble nous semble cohérent, il associe restauration de la continuité écologique et restauration physique sur le cours d'eau La Salette.

Certains points ont été clarifiés par rapport au projet de départ et correspondent aux propositions d'amélioration précédemment émises.

Compte tenu des observations formulées ci-dessus, l'Agence Française pour la Biodiversité émet un avis favorable sur le volet milieux aquatique pour la poursuite de ce projet.

L'inspecteur de l'Environnement



Benoit FAYARD